

## De nouveaux outils pour l'aide à l'apprentissage

### Bernard Dionne

Professeur d'histoire  
Collège Lionel-Groulx

Les 2 et 3 mars 1989, se tenait, à Sherbrooke, le colloque intercollégial sur l'aide à l'apprentissage. Organisé conjointement par les collèges de Bois-de-Boulogne et de Sherbrooke, ce colloque avait pour but de réunir les intervenants et les « experts » du réseau collégial en aide à l'apprentissage afin de leur permettre d'échanger sur les actions à prendre, les modèles à développer et les interventions à privilégier en relation avec la mission de formation des collèges. Ayant réuni près de 200 personnes, professeurs, conseillers d'orientation, psychologues, conseillers pédagogiques, aides pédagogiques individuels et chercheurs, ce colloque a permis la production de quelques documents susceptibles de soutenir les démarches locales d'implantation d'une politique d'aide à l'apprentissage. Nous allons donc rendre compte brièvement de cette production et proposer un bilan de cette expérience.



### Un inventaire des mesures d'aide à l'apprentissage

En janvier 1989, 36 collèges nous ont retourné 110 fiches décrivant une activité d'aide à l'apprentissage, en réponse à un questionnaire que nous leur avons fait parvenir quelques semaines plus tôt. Nous avons alors demandé à Louise Langevin, professeure au collège de Saint-Jérôme, de produire une classification des différentes interventions, dans le but de publier un inventaire qui serait disponible lors du colloque.

Dans les répertoires réalisés antérieurement, notamment ceux de Turcotte<sup>1</sup> et de Fréchette<sup>2</sup>, les interventions étaient regroupées en trois catégories : le dépistage, la prévention et la correction. *L'inventaire des mesures d'aide à l'apprentissage dans les collèges du Québec*<sup>3</sup> a plutôt choisi de regrouper les interventions en 22 thèmes, classés en ordre alphabétique et permettant d'identifier, pour chacun d'entre eux, trois niveaux de prévention : **primaire**, qui comprend toute intervention s'adressant à l'ensemble de la clientèle pour favoriser ses apprentissages ; **secondaire**, qui comprend toute intervention s'adressant à une clientèle à risque avant que les problèmes ne s'aggravent ; **tertiaire**, enfin, qui comprend toute intervention s'adressant à une clientèle déjà en difficulté. Ce modèle d'analyse, issu des affaires sociales et repris par les collèges Lionel-Groulx et Montmorency<sup>4</sup>, permet de considérer un plan d'aide pour l'ensemble d'un collège en intégrant, pour chaque niveau, des interventions préventives ou correctives selon la population visée.

Pour chaque thème, les mêmes éléments descriptifs reviennent : l'identification de l'activité, la période où elle s'est

déroulée, ses principales caractéristiques, ses objectifs, la clientèle visée, les intervenants, le financement requis et quelques éléments d'évaluation de la pertinence ou du « succès » de cette activité. Un nombre appréciable d'activités décrites dans les rapports Turcotte et Fréchette, ou recensées par Jean Proulx<sup>5</sup> et Louise Langevin<sup>6</sup> ont ainsi été répertoriées dans cet inventaire. Enfin, signalons que, pour chacun des 22 thèmes, des « éléments de réflexion » viennent compléter la « description des activités » et suggérer des éléments d'évaluation de ces dernières. Nous reproduisons ici 3 fiches de l'inventaire.

CÉGEP AHUNTSIC	Niveau primaire Période : depuis 9 ans
<b>Identification :</b>	Encadrement serré offert aux élèves de première et deuxième sessions
<b>Caractéristiques :</b>	Production d'un travail pratique par semaine, rencontre individuelle à chaque semaine avec le professeur qui vérifie la séquence logique suivie par l'élève dans son travail, pénalisation croissante des fautes. Niveau d'exigence élevé dans la réalisation du travail.
<b>Objectifs :</b>	Améliorer la qualité du travail effectué.
<b>Clientèle :</b>	Élèves de photolithographie de première et deuxième sessions
<b>Intervenants :</b>	Professeurs
<b>Financement :</b>	Régulier
<b>Évaluation :</b>	Une approche aussi encadrante développe chez l'élève une meilleure compréhension du travail de la spécialité et un souci de l'excellence.

COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Niveau secondaire Période: projet terminé: mi-session automne; en cours depuis 1977
<b>Identification :</b>	Opération « élève en difficulté ».
<b>Caractéristiques :</b>	La direction des services aux étudiants envoie la liste de classe aux professeurs. Relance ; les professeurs signalent les étudiants en difficulté ; rencontre individuelle de ces étudiants par A.P.I., psychologue, conseiller d'orientation ; tous les étudiants qui ont 1 ou 2 cours en difficulté reçoivent un questionnaire LG-3 plus une offre de service de consultation individuelle ou de groupe (3 cours et plus en difficulté).
<b>Objectifs :</b>	Dépister les élèves potentiellement en difficulté.
<b>Clientèle :</b>	Tous les élèves.
<b>Intervenants :</b>	— Tous les professeurs (93 participants en 1988 ; 117 en 1987).  — Services consultants (A.P.I., psychologue, conseiller d'orientation, registrariat, coordonnateur de l'admission, responsable D.S.A.E.).
<b>Évaluation :</b>	Impact majeur pour identifier les élèves en difficultés et suivi qui a pour effet d'empêcher des échecs et des abandons.  Après 11 ans, maintien de l'activité, résultats des plus positifs. — Concertation, professeurs-professionnels (base volontaire). — Entraînement, questionnement-diagnostic de la part du professeur.

COLLÈGE ANRÉ-GRASSET	Niveau tertiaire Période : depuis 1986 et sessions ultérieures
<b>Identification :</b>	Programme d'encadrement « Rayon X »
<b>Caractéristiques :</b>	Rencontres de groupe 2 h / sem. toute la session (inscrites à l'horaire régulier à la place d'un sixième cours). Suivi personnel en sus au besoin. Petits groupes de 10 à 15 étudiants à la fois. Climat : se parler pour vrai. Moyens : trouver des moyens concrets chaque semaine pour se rapprocher de ses objectifs de vie. L'élève doit signer un contrat.
<b>Objectifs :</b>	Succès scolaire de l'élève par le biais d'une prise en charge personnelle. Support technique et affectif.
<b>Clientèle :</b>	Élèves relevant de l'article 33 à la session précédente et qui ont été réadmis sous condition de participation au programme d'encadrement « Rayon X ».
<b>Intervenants :</b>	Deux A.P.I. ; comité d'admission et rapports des professeurs à l'étape du diagnostic et ré-admission conditionnelle ; président du comité d'admission chargé du suivi des étudiants en ce qui concerne l'assiduité aux rencontres RX et au respect du contrat.
<b>Financement :</b>	Budget régulier de l'A.P.I.
<b>Évaluation :</b>	30 % : aucun échec à la session courante, 25 % : un seul échec ou abandon, 25 % : récurrence (admission refusée à la session suivante), 10% : décision d'abandonner les études pour le moment, 10% : deux échecs et/ou abandons à la session courante.  Intervention considérée comme un succès pour l'élève mais aura à être évaluée de façon systématique au printemps de 1989 en fonction des coûts élevés en termes de ressources exigées.

## Les actes du colloque

Les *Actes du colloque* viennent de paraître<sup>7</sup>. Ils rendent compte des travaux effectués lors de cette rencontre. Outre les textes des communications de M. Bertrand Simpson, du Conseil des collèges, de Mme Hélène Lavoie, de la DGEC et de M. Yves Blouin, du collège François-Xavier-Garneau, les actes contiennent les textes des interventions d'une dizaine de conférenciers qui ont bien voulu entretenir les participants des résultats d'actions entreprises dans leur collège respectif ou de leur réflexion sur le thème de l'accessibilité, de la qualité de la formation et de la nécessité de l'aide dite extraordinaire pour un nombre croissant d'élèves. On y trouve également le texte de la conférence de M. Ronald Terrill, du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM), qui annonçait le projet Défi qui consiste à dépister les étudiants potentiellement

en difficulté d'apprentissage à partir des dossiers du secondaire et du dossier de l'élève à sa première année au collégial.

Le colloque a permis aux intervenants d'échanger leurs réflexions et les bilans d'expériences autour des dix thèmes suivants : la recherche, la maîtrise de la langue, les centres d'aide à l'apprentissage, la propédeutique, l'étudiant en difficulté, le professeur et l'aide à l'apprentissage, le projet Défi du SRAM, le tutorat et l'aide par les pairs, l'accueil lors de la première année de cégep et les cours ou les ateliers d'appoint. Il eut été fastidieux de résumer la teneur de ces débats. Les actes du colloque ont plutôt tenté d'identifier, pour chacun des thèmes, ce qui avait été dit de nouveau par rapport au contenu de l'*Inventaire des mesures d'aide à l'apprentissage*. De la sorte, les deux documents se complètent et fournissent un éventail de points de vue sans tomber dans le travers d'une liste d'épicerie.

Enfin, les actes proposent une synthèse des propos tenus lors des ateliers portant sur l'élaboration d'un plan global d'aide à l'apprentissage dans les collèges. Le lecteur trouvera également, en annexe, une liste annotée du matériel produit par les collèges du Québec sur l'aide à l'apprentissage.

## Un bilan, des réalisations en cours

Le colloque a permis de dégager les éléments d'un consensus largement partagé. En premier lieu, le rappel d'une évidence: la mission des collèges, centrée sur la formation et sur l'apprentissage des étudiants; c'est en fonction de ces derniers que tout le reste prend un sens. Ensuite, un cri d'alarme: pour remplir cette mission, une aide accrue de Québec s'impose; déjà, le rapport du Conseil des collèges sur les échecs et les abandons<sup>9</sup> allait dans le sens d'une augmentation des ressources pour aider les enseignants et les professionnels sur le terrain: le colloque aura concrétisé cet appel. Quant à l'aide à l'apprentissage elle-même, deux grandes conclusions: d'abord, la nécessité d'une évaluation des actions entreprises jusqu'à maintenant, afin de mesurer la pertinence de chacune d'entre elles par rapport à des objectifs clairement identifiés; ensuite, la nécessité d'une concertation des intervenants: professeurs et professionnels, cadres et techniciens, responsables des services aux étudiants et des services pédagogiques, tous doivent travailler dans le même sens, faute de quoi l'éparpillement et le découragement continueront de faire des ravages dans les collèges du Québec.

## Ancrer ces conclusions dans nos collèges

Si les interventions des niveaux supérieurs (la DGEC, le Conseil du Trésor, le Ministère) doivent tenir compte des cris d'alarme lancés précédemment, il convient aux collèges d'ancrer les volontés de concertation et d'évaluation des mesures d'aide dans un plan global d'aide à l'apprentissage. Plusieurs collèges sont en train d'élaborer de tels plans. Que l'on pense aux collèges de Saint-Jérôme, de Trois-Rivières, de Bois-de-Boulogne ou au collège Ahuntsic, dont la commission pédagogique vient d'adopter un *Plan d'aide à la réussite*<sup>9</sup> fort complet et dont la réalisation est confiée à un comité de coordination relevant de la commission pédagogique. Ces travaux et bien d'autres devraient être suivis de près par tous les collèges et la DGEC devrait se faire un devoir de diffuser auprès de tous les collèges les résultats comme celui-ci et les éléments de réflexion qu'il suggère, que ce soit sous la forme d'un inventaire permanent des mesures d'aide à l'apprentissage ou d'une série de publications faisant le point sur la question. De même, une revue de la documentation scientifique sur l'apprentissage et les mesures d'aide permettrait aux intervenants d'éviter de refaire le monde à chaque fois qu'il est question d'aide à l'apprentissage. Comme on peut le constater, malgré tout ce qui a été fait jusqu'à maintenant, il y a de la place pour de nouveaux travaux et de nouvelles interrogations. ▀

## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. TURCOTTE, André *et al.*, *L'aide à l'étudiant en difficulté d'apprentissage*, Montréal, Fédération des cégeps, Commission des affaires pédagogiques, 1985, 52 p.
2. FRÉCHETTE, Louise, *Répertoire d'interventions, de recherches et d'études relatives à la question de l'aide à l'apprentissage*, Montréal, collège Ahuntsic, 1988. Il faudrait également consulter BORDELEAU, Henri-Paul *et al.*, *Répertoire des outils d'intervention dans les difficultés d'apprentissage*, Québec, Direction générale de l'enseignement collégial, 1980, 728 p.
3. DIONNE, Bernard, FAUCHER, Christiane et LANGEVIN, Louise, *L'aide à l'apprentissage, un pas de plus vers l'action. Inventaire des mesures d'aide à l'apprentissage dans les collèges du Québec*. Montréal, collèges de Bois-de-Boulogne et de Sherbrooke, 1989, 93. Disponible au Centre des ressources didactiques et pédagogiques (CRDP) du collège de Bois-de-Boulogne au coût de 8 \$.
4. SAINT-LOUIS, Sylvie et VIGNEAULT, Marcel, *L'aide à l'apprentissage, rapport de nos travaux et réflexions*, Montréal, collège Montmorency, 1987.
5. PROULX, Jean, *Élaboration d'un modèle systémique en aide à l'apprentissage*, rapport de recherche préliminaire, à paraître bientôt sous forme définitive.
6. LANGEVIN, Louise, *L'aide à l'apprentissage : analyse partielle des interventions et des projets d'intervention dans le domaine collégial*, Saint-Jérôme, collège de Saint-Jérôme, 1988.
7. DIONNE, Bernard, FAUCHER, Christiane et PROVENCHER, Reynald, *L'aide à l'apprentissage, un pas de plus vers l'action. Actes du colloque*, Montréal, collèges de Bois-de-Boulogne et de Sherbrooke, 1989. Disponible auprès du Centre des ressources didactiques et pédagogiques (CRDP) du collège de Bois-de-Boulogne au coût de 8 \$.
8. CONSEIL DES COLLÈGES, *La réussite, les échecs et les abandons au collégial, Rapport 1987-1988*, Québec, Conseil des collèges, 1988, 100 p.
9. D'AMOUR, Cécile *et al.*, *Plan d'aide à la réussite*, Montréal, collège Ahuntsic, 1989, 38 p.